



Le COURRIER municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 26 novembre 2019

Numéro 7

Sommaire

- La Ville présente sa nouvelle directrice des loisirs
- La Fête des Lumières: c'est LE 7 DÉCEMBRE
- Laissez parler votre cœur: parrainez un enfant pour Noël
- Le concours Maisons et commerces illuminés est de retour

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

9 décembre
à 19 h 30

SÉANCE EXTRAORDINAIRE (Budget)

12 décembre
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

PRÉVENTION INCENDIE
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

FACEBOOK
www.facebook.com/VilledeTroisPistoles/

Pas de service de la traverse en 2020 CONSTERNATION ET INCOMPRÉHENSION

On le sait tous et toutes: l'histoire de la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins constitue une véritable saga semée d'embûches plus invraisemblables les unes que les autres. Bien que le milieu soit habitué de ce fait aux coups durs et aux marées récalcitrantes, force est d'admettre que les plus récents événements font mal. Très mal. À l'hôtel de ville de Trois-Pistoles comme ailleurs, c'est la consternation la plus totale. Et un désagréable sentiment de profonde incompréhension. La nouvelle des derniers jours est connue: il n'y aura pas de service de la traverse en 2020. Un dénouement coup de poing dont les acteurs locaux ignorent s'ils seront en mesure de se relever.

La nouvelle est tombée le jeudi 14 novembre et a eu l'effet d'une tonne de briques: le cabinet du ministre des Transports du Québec venait de confirmer que le gouvernement du Québec ne subventionnera pas les travaux de mise à niveau du traversier L'Héritage 1 assurant la liaison maritime entre Trois-Pistoles et Les Escoumins. Pourtant, ce même service qui a été d'un précieux recours à l'été 2019 au moment où la Société des traversiers du Québec ne savait plus où donner de la tête devant le ca-fouillage à son service entre Matane et la Côte-Nord et alors que la traverse Rimouski/Forestville tombait au combat. En ces moments de fortes turbulences, les autorités gouvernementales ne parlaient surtout pas de L'Héritage 1 comme d'un « bateau en fin de vie ». Mais au moment où le traversier aurait pu être conduit en cale sèche, les

autorités gouvernementales disent considérer que le navire, même après des travaux de mise à niveau, ne peut offrir « la garantie de fiabilité souhaitée ».

Au nombre des quatre partenaires de la Compagnie de Navigation des Basques avec la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, la municipalité de Les Escoumins et la Première Nation des Innus Essipit, la Ville de Trois-Pistoles se dit complètement abasourdie par ce revirement de situation. D'autant plus qu'à peine quelques jours avant l'annonce fatidique, tous les indices allaient dans le sens que le dossier de L'Héritage 1 voguait vers un dénouement positif et que sa mise en cale sèche serait traitée en priorité.

Selon les informations qui ont filtré, le gouvernement du Québec en serait venu à la conclusion que même en injectant quelque 6 M\$ dans L'Héritage 1, la durée de vie du traversier n'aurait été prolongée que de quatre ans. « Mais de qui tiennent-ils une telle information ? », s'insurge le maire de Trois-Pistoles, monsieur Jean-Pierre Rioux. C'est d'ailleurs sur cette évaluation portant sur la durée de vie possible du traversier que l'incompréhension est la plus profonde et la plus palpable. À l'hôtel de ville de Trois-Pistoles, on se questionne sérieusement sur l'origine de cette évaluation, d'autant plus qu'une telle expertise portant sur la nature des travaux à effectuer et sur le degré de fiabilité qui en découle « a toujours été du ressort des experts du gouvernement fédéral », de marteler le maire de Trois-Pistoles qui ajoute que les plus récentes analyses et inspections réalisées sur le navire indiquent plutôt que la durée de vie du

traversier ne serait pas prolongée de quatre ans mais plutôt de huit et même quinze ans. « Qu'on nous explique clairement, au ministère des Transports du Québec, comment on s'y est pris pour en arriver à ce chiffre de quatre ans alors que les indices dont nous disposons ne sont pas du tout du même ordre », de pointer le maire de la Ville.

Autre irritant majeur dans ce dossier, d'identifier la Ville de Trois-Pistoles: l'annonce d'un plan de réorganisation des services de traversier dans l'Est du Québec, lequel plan ne sera connu qu'en 2020. « Nous sommes carrément muselés », de s'indigner le maire Jean-Pierre Rioux. Pour ce dernier, que le dépôt de ce plan se fasse en 2020 revient à maintenir la machine au neutre pendant de très longs mois.

Multipliant les rencontres depuis l'annonce d'une éventuelle annulation de la saison 2020 de l'Héritage 1, les élus des rives nord et sud ont uni leur voix à celles des représentants de la Compagnie de Navigation des Basques afin d'envisager tous les scénarios possibles permettant la continuité des activités de cette desserte en 2020.

Il n'y a pas à douter: ce coup dur est difficile à encaisser. Est-il besoin de rappeler que la liaison Trois-Pistoles/Les Escoumins vient de connaître l'une des saisons les plus occupées de son histoire et que gestionnaires et travailleurs auront consenti mille et un sacrifices pour être en mesure de porter secours à la Société des traversiers du Québec et ainsi pouvoir accommoder des milliers de voyageurs aux prises avec une situation tristement chaotique découlant de mauvaises évaluations et de non moins mauvaises décisions.

En hommage à l'ex-journaliste André Morin

C'est en marge du lancement officiel du site Internet lecourriertp.ca effectué par la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles le dimanche 10 novembre à la salle Édith-Martin du Centre culturel que l'ex-journaliste André Morin, associé au journal *Le Courrier de Trois-Pistoles* de 1974 à 2001, soit sur une période de 27 ans, a reçu un vibrant hommage livré par le maire de Trois-Pistoles, monsieur Jean-Pierre Rioux. Précisons que l'ex-journaliste et aussi éditeur du journal hebdomadaire dont il avait fait l'acquisition en avril 1992 avait été invité par la Société d'histoire et de généalogie à prononcer une conférence portant sur les 40 ans d'existence du journal, témoignage chaudement applaudi par les quelque 200 personnes présentes à l'événement. « J'y étais et André a livré un témoignage inspirant et très émouvant. (...) Il y avait beaucoup de ressenti qui accompagnait ses paroles », a tenu à souligner

le maire de la Ville. Pour l'ex-journaliste, cette rencontre avec son public et le fait de voir le journal *Le Courrier* profiter d'une « deuxième vie » par le truchement de la mise en ligne de ses 1 950 numéros publiés entre le 12 mai 1961 et le 18 novembre 2001 auront effectivement suscité émotion et fierté. Pour le maire Jean-Pierre Rioux, il n'y a qu'une seule façon d'interpréter l'ovation que lui a réservée l'assistance : « Pour moi, ce que le monde venait de lui dire, c'était MERCI pour toutes ces années consacrées à notre information régionale, une information livrée avec intégrité et dans le respect des lecteurs ». Le maire de Trois-Pistoles a par ailleurs tenu à rappeler que l'ex-journaliste demeure associé de près à la diffusion de l'information dans le milieu, étant responsable de la rédaction de votre *Courrier municipal* depuis son tout premier numéro en décembre 2002.

Le site lecourriertp.ca

Fruit d'un travail colossal échelonné sur

près de quinze ans, la Société d'histoire et de généalogie lançait officiellement, le dimanche 10 novembre, la mise en ligne des archives du journal *Le Courrier de Trois-Pistoles 1961-2001*. C'est donc à partir du site nouvellement créé lecourriertp.ca que le grand public a maintenant accès aux 1 950 numéros publiés par le journal au cours de ses 40 ans d'existence, soit une énorme banque de données facile d'accès et d'utilisation et regroupant 51 700 pages d'information locale et régionale. Conseillant l'utilisation du moteur de recherche Google, la Société d'histoire explique que deux modes de recherche sont offerts, soit par date ou par mot clé. Ceux et celles qui rencontreraient des difficultés dans l'utilisation de l'outil sont invités à communiquer avec la Société d'histoire et de généalogie au 418 851-2105 ou à se présenter au local de la Société, situé au Centre culturel, les mardis ou jeudis en après-midi.

Caroline Rioux est en poste depuis le 21 octobre La Ville présente sa nouvelle directrice des loisirs

Bien qu'elle soit née sur la Côte-Nord, plus précisément à Baie-Comeau, il y a du « pays d'ici » qui coule dans ses veines, son père étant originaire de Saint-Simon, sa mère de Saint-Mathieu. En fonction à la Ville de Trois-Pistoles depuis le 21 octobre dernier à titre de nouvelle directrice des loisirs, Caroline Rioux réalise une ancienne promesse faite à elle-même: mieux connaître et s'imprégner de cette terre qui a bercé ses parents et y œuvrer dans un domaine qui est sa spécialité. « Trois-Pistoles est une belle municipalité et l'équipe qui est ici en place à l'hôtel de ville est une belle équipe » n'a-t-elle pas tardé à constater.

Technicienne en loisirs de formation, femme d'équipe et femme d'action qui ne semble pas craindre les défis, Caroline Rioux présente un impressionnant bagage d'expériences dans le monde municipal. Sa carrière l'a notamment amenée dans les Laurentides où elle a occupé diverses fonctions, tour à tour directrice du service des loisirs de la Municipalité de Sainte-Sophie, coordonnatrice à la MRC des Pays-d'en-Haut et directrice générale adjointe de Loisirs Laurentides. C'est dans les Can-

tons de l'Est qu'elle allait poursuivre sa carrière, notamment à titre de directrice générale de la réserve naturelle du Corridor appalachien, de directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité du Canton de Stanstead et de directrice générale de la Municipalité d'Eastman.

« Je voulais revenir en loisirs, j'avais besoin de m'occuper de sujets heureux et c'est ce que le monde des loisirs m'a toujours procuré », nous dit-elle pour expliquer son choix de présenter sa candidature pour le poste de directrice des loisirs à la Ville de Trois-Pistoles après avoir occupé autant de fonctions en gestion municipale. Mentionnons que la Ville a reçu plus de vingt candidatures pour ce poste, dont quatre qui ont été retenues pour entrevues. Le comité de sélection formé à cet effet, assisté d'une ressource externe provenant de l'Union des municipalités du Québec, a été unanime à retenir la candidature de madame Rioux.

Déjà de solides dossiers dont celui de l'aréna

Fraîchement en poste, la nouvelle directrice des loisirs est vite entrée dans le feu de l'action, les travaux en cour à l'Aréna Bertrand-Lepage figurant en tête de liste. « Tout se déroule bien de ce côté, tant

pour les échéanciers de réalisation que pour les projections de coûts », nous confirme-t-elle. La réouverture de l'aréna maintenant doté d'une nouvelle dalle de béton se fera entre le 15 et le 20 décembre. « On repart à neuf avec la période des Fêtes », se réjouit-elle.

Autres dossiers qui ne tarderont pas à se faire d'actualité: celui de la piscine régionale dont il faudra rafraîchir certains éléments (il est notamment question du revêtement extérieur et des vestiaires) et celui de la création d'un parc de skate sur les terrains à proximité de l'aréna et du stade de baseball.

Tournoi Pisto et Coupe Dodge

Deux importants rendez-vous prendront l'affiche sur la glace de l'Aréna Bertrand-Lepage dès les premiers mois de 2020. À la direction des loisirs de la Ville, on nous confirme en effet que le tournoi annuel de hockey mineur Pisto revient à l'horaire sur deux fins de semaine, soit les 21 et 22 février ainsi que les 28 et 29 février. De plus, on nous annonce la tenue à l'aréna local d'une tranche de la Coupe Dodge de hockey mineur, soit le volet masculin Bantam AAA qui sera disputé du 15 au 19 avril. D'ici là, les activités régulières devraient reprendre à la mi-décembre.

Interdiction de stationner dans les rues ET les stationnements publics

Le rappel est important: depuis le 1^{er} novembre, il est strictement interdit de stationner dans les rues de la ville de

Trois-Pistoles entre 23 h et 7 h. Et cette interdiction vaut également pour tous les stationnements publics situés dans les

limites de la ville. On demande votre plus grande collaboration pour faciliter les opérations de déneigement.

Retenez bien la date: SAMEDI 7 DÉCEMBRE Une Fête des Lumières toute pleine de nouveautés

Pour sa cinquième édition, la Fête des Lumières voit encore plus grand, encore plus beau, multipliant les nouveautés afin d'émerveiller petits et grands. Aménagements repensés pour davantage de facilité d'accès et de circulation, nouveaux attraits, une fanfare de percussions afro-brésilienne, des visites guidées, des démonstrations et surtout, plein de lumières et plein de joie. Retenez bien la date, sortez mitaines et foulard, mettez votre cœur en mode bonheur: c'est LE SAMEDI 7 DÉCEMBRE. Et voyons un peu ce qui vous y attend.

Le Marché des Lumières à la chapelle

Il sera ouvert de 11 h à 16 h et fera place aux créations et produits de nos artistes, artisans et producteurs locaux. Pour cette édition 2019, la disposition des lieux a été repensée afin de faciliter la circulation entre les étals et même d'y intégrer les tartes et pâtés de la Cuisine collective Croc-Ensemble qu'on pourra se procurer plus facilement. Et on ne craint pas d'en manquer alors qu'une nouvelle formule permettra d'en assurer l'approvisionnement en continu.

Le parc de l'église animé tout l'après-midi

On s'y rendra dès le début de l'après-midi pour le départ des traditionnels tours de carriole ainsi que pour les animations. Même que les trois populaires mascottes de *Pat Patrouille*, Chase, Marcus et Stella, seront de la fête. Pour vous réchauffer: deux braseros et un foyer. Pour vous sustenter: les saucisses grillées de la Boucherie Centre-Ville. Pour vous désaltérer: bière et autres

brevages offerts par les bénévoles de l'Association du hockey mineur des Basques. En plus: animation musicale, jeux et défis pour petits et grands dans la Zone jeux Desjardins, café et chocolat chaud.

Animation à la salle Vézina et à l'église

Les membres Fermières vous feront partager leur art du bricolage de 13 h à 16 h, vous invitant à confectionner pompons, sous-plats ou tapis lacés. Vous y verrez une exposition de bas de Noël et aurez même droit à une démonstration zéro-déchet en collaboration avec le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent portant sur l'utilisation d'un ensemble de vaisselle compostable. Sur place, la Fée Binette maquillera les intéressés. Vous pourrez également vous procurer votre billet de la loterie pastorale 2019-2020 ou des cartes de Noël. Les portes de l'église seront ouvertes pour un tour guidé unique (départs à 13 h, 14 h et 15 h), moyennant une contribution volontaire, pour vous faire découvrir ou redécouvrir les usages traditionnels du mobilier sacré.

La parade lumineuse

Ce moment unique est toujours très attendu et grandement apprécié: c'est à compter de 15 h que se fera l'illumination de l'église Notre-Dame-des-Neiges ainsi que des décorations et du majestueux sapin ornant le centre-ville. C'est ainsi qu'on marquera le moment de se préparer pour la grande parade lumineuse qui se fera en collaboration avec les participants de l'école secondaire au Grand Défi Pierre Lavoie. La professeure de zumba Mélanie Perrin vous invitera à réchauffer vos

muscles dès 15 h 30 et c'est la fanfare de percussions afro-brésilienne Kalafuba, composée d'une quinzaine de musiciens, qui marchera en tête de la parade dans les rues de la ville. Les plus sportifs pourront opter pour un parcours de 5 km à la course. On vous suggère de revêtir vos vêtements les plus luminescents ou de porter vos accessoires les plus voyants.

Des partenaires

Initiée au départ par le Comité d'embellissement de la Ville de Trois-Pistoles en collaboration avec la Ville, la SADC et le CLD, la Fête des Lumières peut compter sur de généreux partenaires que sont la SADC des Basques, la MRC des Basques, la Caisse Desjardins des Basques, Tim Hortons Trois-Pistoles, la Fabrique Notre-Dame-des-Neiges, le journal Info-Dimanche, le journal L'Horizon, le Cercle des Fermières, la Cuisine collective Croc-Ensemble et les participants au Grand Défi Pierre Lavoie. La programmation complète de l'événement est disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville-trois-pistoles.ca ainsi que sur sa page Facebook à www.facebook.com/VilledeTroisPistoles.

Activité hors programmation

Vous aurez le goût de poursuivre la fête? Un souper spaghetti au profit des participants de l'école secondaire au Grand Défi Pierre Lavoie vous est proposé, animé par le *Mystic Stage Band* sous la direction artistique de Nicholas Moroz. C'est à 18 h à la cafétéria de l'école. Menu adulte à 15 \$, menu enfant (moins de 6 ans) à 8 \$. Billets en vente à l'école secondaire et chez Kadorama. Information auprès de Steve Leclerc au 418 851-1764.

Activités à la Bibliothèque Anne-Marie-D'Amours

Conférence sur les drogues et le travail de rue

Jeudi 28 novembre à 18 h 30, venez rencontrer Stéphane Picard de la Montée et Vicky Bélanger, travailleuse de rue dans les Basques.

L'heure du conte

L'heure du conte de Noël, présenté en

collaboration avec le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, aura lieu le 6 décembre à 18 h 30 en pyjama. Un petit cadeau attend les participants.

Projection de films d'animation

Le 13 décembre, les tout-petits sont attendus une fois de plus pour une projection de films d'animation dès 18 h 30. Les

courts-métrages sont les suivants: *Ludovic: une poupée dans la neige*; *Ludovic: jeux d'hiver*; *Îlot*; *Labo d'animation du Nunavut: la Version de l'ours*.

Tricot-jasette

Vous êtes conviés au dernier tricot-jasette de l'année, le 2 décembre de 13 h 30 à 15 h 30.

Laissez parler votre cœur: parrainez un enfant pour Noël

Tous et toutes n'ont pas les mêmes chances. À l'approche de la grande fête de Noël, des enfants d'ici aimeraient sûrement être choyés. Vous pouvez faire une différence en laissant parler votre cœur et en acceptant de vous inscrire au programme de parrainage mis de l'avant pour une cinquième année par la Maison de la Famille des Basques. Rappelons que l'an passé, ce sont 69 enfants du milieu dont les yeux

ont pétillé de joie et de bonheur grâce à ce programme de parrainage.

C'est à la Maison de la Famille que tout commence. L'enfant écrira une lettre ou fera un dessin décrivant ce qu'il souhaite demander au Père Noël. Et c'est à la Maison de la Famille que ça se poursuit où les futurs parrains ou marraines se rendent pour y piger une lettre ou un dessin leur précisant le souhait de l'enfant. Vous avez jusqu'au 10 décembre pour effectuer cette

démarche.

À titre de parrain ou marraine, vous aurez le choix entre acheter vous-même un cadeau d'une valeur de 30 \$ à 40 \$ ou effectuer un don afin que le comité responsable procède à l'achat en votre nom. La distribution des cadeaux se fait directement dans les familles. Vous vous sentez interpellé? Communiquer dès maintenant avec l'équipe de la Maison de la Famille au 418 851-2662.

Le concours Maisons et commerces illuminés est de retour

Le Comité d'embellissement de la Ville de Trois-Pistoles annonce le retour pour une troisième édition de son concours visant à récompenser les propriétaires de résidences et commerces situés dans les limites de la ville pour la qualité et l'originalité de leurs décorations de Noël. Deux volets sont au programme: 1 - les prix du public (un prix de 150 \$ dans la catégorie Résidences et un prix de 150 \$ dans la catégorie Commerces); 2- les prix du jury (un premier prix de 150 \$ et un deuxième de 100 \$ dans la catégorie Résidences ainsi qu'un premier prix de 150 \$ et un deuxième de 100 \$ dans la catégorie Commerces). Ce

sont donc six prix totalisant 800 \$ qui seront remis aux gagnants lors de la séance publique du Conseil de ville du lundi 13 janvier 2020.

On vous demande de porter attention à la procédure à respecter pour le dépôt des candidatures: le formulaire qui doit être rempli pour s'inscrire au volet Prix du public est disponible sur la page d'accueil du site Internet de la Ville (www.ville-trois-pistoles.ca), sous l'onglet *Quoi de neuf*. Le formulaire dûment rempli doit être accompagné de deux photos de bonne qualité de la façade de votre résidence ou commerce et être retourné par courriel à l'adresse [administration@ville-trois-](mailto:administration@ville-trois-pistoles.ca)

pistoles.ca au plus tard le mardi 10 décembre avant 12 h.

Le vote du public se déroulera du 11 au 17 décembre en se rendant sur la page Facebook de la ville. C'est ainsi que vous pourrez parcourir les deux albums photos montrant les réalisations de nos concitoyens et que vous pourrez faire vos choix en cliquant un *J'aime*, qui donne un point, ou un *J'adore*, qui donne trois points. Quant au jury, il fera ses choix en parcourant les rues de la ville entre le 9 et le 12 décembre. Voir tous les détails du concours au www.ville-trois-pistoles.ca, sous l'onglet *Quoi de neuf*.

On vous invite à participer à la campagne des Paniers de Noël

Encore cette année, un appel à votre générosité est lancé à l'occasion de la campagne des Paniers de Noël. Vous aurez sans doute remarqué que les denrées non périssables sont recueillies dans des dépôts identifiés à cet effet et situés au Marché Métro des Galeries Trois-Pistoles, à l'épicerie Coop-IGA de la rue Pelletier, ainsi que dans les écoles. À noter que les conserves faites maison et les produits alcoolisés ne peuvent être acceptés. Vous pouvez égale-

ment faire un don en argent en faisant parvenir un chèque à l'adresse: Paniers de Noël 2019, Poste restante, Trois-Pistoles, (Québec) G0L 4K0.

Rappelons que les paniers de Noël sont réservés aux familles et personnes à faible revenu et que l'âge limite des demandeurs a été fixé à 64 ans. Les formulaires pour faire une demande de panier de Noël sont disponibles jusqu'au 4 décembre dans différents endroits, notamment à la maison Le Puits rue Langlais à Trois-Pistoles

aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du mardi au samedi de 13 h à 16 h; au Réseau de la santé et des services sociaux des Basques, plus précisément au secrétariat du CLSC à l'établissement de Trois-Pistoles; au Centre Alpha des Basques, lequel offre une aide à remplir le formulaire, ainsi qu'à la Maison de la Famille.

Les formulaires de demande doivent parvenir au Comité des Paniers de Noël au plus tard le 6 décembre et les paniers seront distribués à compter du 18 décembre.

Rappels importants sur les émissions de permis et la disposition de la neige

Si vous projetez effectuer des travaux de construction ou de rénovation dans un avenir plus ou moins rapproché, d'installation d'une thermopompe ou même de procéder à l'abattage d'un ou de plusieurs arbres sur votre propriété, vous devez vous rappeler qu'en vertu du Règlement 594 de la Ville de Trois-Pistoles, vous devez au préalable obtenir un permis ou un certificat d'autorisation de la part de l'inspectrice des bâtiments. Sachez qu'en réalisant vos travaux sans permis ou certificat d'autorisation, vous vous exposez à rencontrer certains ennuis lors de la vente de votre

propriété, même à devoir reprendre en partie ou en totalité de vos travaux et ainsi encourir des frais supplémentaires et autres irritants.

La procédure à suivre avant l'exécution de vos travaux se résume à consulter l'inspectrice des bâtiments de la Ville, madame Valérie Brillant-Blais. Vous pouvez la rencontrer en personne à l'hôtel de ville du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h. Il est également possible de la joindre par téléphone au 418 851-1995 poste 4251 ou par courriel à l'adresse v.brillantblais@ville-trois-pistoles.ca.

Neige dans la rue = risque d'amende

Tel que stipulé par le Règlement de la Ville de Trois-Pistoles numéro 802 sur les nuisances, à l'article 4, il est interdit à toute personne de déposer sur une rue ou un trottoir des encombrements tels que des matériaux de construction, du goudron, de la chaux, des pierres, des briques, de la tourbe, de la terre, du gravier, de la neige ou tout autre matière de même nature et ce, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation de la Ville. Ainsi, vous comprendrez que **déposer votre neige sur la voie publique vous expose à une amende.**

AVIS PUBLIC

Nous vous informons que les cinq plus récents bilans annuels de la qualité de l'eau potable du réseau de distribution de la Ville de Trois-Pistoles sont disponibles, pour consultation ou pour en obtenir copie, à l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame Est à Trois-Pistoles. À ce jour, le bilan dressé le plus récent est celui de l'année 2018.

Donné à Trois-Pistoles, ce 26 novembre 2019.

Benoît Rheault, greffier

AVIS PUBLIC

La séance extraordinaire du Conseil de Ville de Trois-Pistoles au cours de laquelle seront adoptés le budget 2020 et le programme triennal d'immobilisations 2020-2022 se tiendra **le jeudi 12 décembre 2019 à 19 h 30** à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Qc).

Donné à Trois-Pistoles ce 26 novembre 2019.

Benoît Rheault, greffier

AVIS PUBLIC

Les séances ordinaires du Conseil de Ville pour l'année 2020 auront lieu à 19 h 30 à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Qc), et ce, aux dates suivantes :

- Lundi le 13 janvier
- Lundi le 10 février
- Lundi le 9 mars
- Lundi le 13 avril
- Lundi le 11 mai
- Lundi le 8 juin
- Lundi le 13 juillet
- Lundi le 10 août
- Lundi le 14 septembre
- Mardi le 13 octobre
- Lundi le 9 novembre
- Lundi le 14 décembre

Donné à Trois-Pistoles, ce 26 novembre 2019.
Benoît Rheault, greffier,